



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI seize décembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Marion BARRAUD, Didier MULLER à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Valérie BERNARD arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile AUDET)

Mme Anna AUBOIS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pierre SABATIER)

M. Rémi CHABRILLAT arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Thomas WEIBEL)

Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile LAPORTE)

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI)

Rapport N° 75
SUBVENTION A UNE ASSOCIATION ET AIDE AUX PROJETS
INTERNATIONAUX

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

MOUVEMENT EUROPEEN AUVERGNE : 1 000 euros

L'association « Mouvement Européen Auvergne », créée en 1998, a pour objectif de promouvoir une Europe intégrée et pacifique en informant les citoyens sur les enjeux de la construction européenne par l'organisation de différentes manifestations sur les objectifs de l'Union européenne.

En 2020, l'association « Mouvement Européen Auvergne » a organisé et participé à diverses actions dans le but d'informer et sensibiliser le grand public, et notamment les jeunes. C'est un partenaire majeur du Centre d'information Europe Direct (CIED) Clermont Puy-de-Dôme, qui participe à ses manifestations et promeut ses actions. En plus de relayer les informations du CIED et de participer activement à ses manifestations (Mois de l'Europe, conférences...), elle organise des conférences pour le grand public et intervient dans les établissements scolaires pour parler d'Europe (remise du prix des initiatives européennes de jeunes dans les collèges et lycées d'Auvergne, ou encore des « Europass »).

En 2021, l'association « Mouvement Européen Auvergne » continuera d'être un relais des actions du CIED, en animant des ateliers sur la construction européenne dans les « Kiosques Europe » et organisera une conférence sur la Politique Agricole Commune et le développement durable avec des députés européens.

Afin de mener à bien ces actions, l'association « Mouvement Européen Auvergne » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 1 000 euros sur un budget global de 4 820 euros. Elle sollicite également le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme à hauteur de 500 euros. Il est proposé une aide de la Ville à hauteur du montant demandé, compte-tenu de la qualité de son travail et de son partenariat avec le CIED Clermont Puy-de-Dôme.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 DEC. 2020

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,
Réseaux international des villes Michelini
Affaires européennes et Relations internationales


Jérôme AUSLENDER

